

Réf: Dossier N° 096553

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EXPRESS LAYALI FOOD »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX  
VALLON, Lot 159, Ilot 1934

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 28/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXPRESS LAYALI FOOD »

Objet : RESTAURATION, VENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX  
VALLON, Lot 159, Ilot 1934

Dirigeant(s) : M RAKA HASSAN (GÉRANT), M SALHAB BRAHIM (GÉRANT), M MEVLÜT DÜKMEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02014 du 11/04/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15390/GTCA/RC/2022 du 11/04/2022

